



LEADER EUROPÉEN
DU DIAGNOSTIC MÉDICAL



Unilabs | Interlabo

Newsletter médecin / sage-femme n°3
Novembre 2023

Votre laboratoire innove et développe son offre de biologie moléculaire : PCR HPV-HR Papillomavirus

Votre laboratoire complète sa gamme de tests en biologie moléculaire avec la mise en place prochaine du kit PCR Papillomavirus HPV-HR Seegene validé par le Centre National Référence (CNRP) destiné au dépistage du cancer du col de l'utérus à partir d'échantillons de cytologie en milieu liquide.

Avantages du kit utilisé sur notre plateau technique :

- Résultat en 2 à 3 jours si PCR négative.
- Génotypage différencié des 14 types oncogènes les plus fréquemment impliqués dont HPV16 et 18.
- Amplification de cible ADN.
- Contrôle de cellularité qui valide la qualité du prélèvement.

90% DES CANCERS
DU COL DE L'UTÉRUS
POURRAIENT
ÊTRE ÉVITÉS.

STRATEGIE DE DEPISTAGE :

- **Femmes de 25 à 29 ans :** L'analyse cytologique demeure la règle.
 - ➔ **Le prélèvement peut être effectué au laboratoire et l'analyse cytologique réalisée au laboratoire Unilabs Pathologie Nord.**
- **Femmes à partir de 30 ans jusqu'à 65 ans :** le génotypage HPV par PCR est devenu la norme.



A réaliser 3 ans après le dernier examen cytologique normal, ou dès 30 ans en l'absence d'antériorité.

- Si le test PCR HPV-HR est négatif, le test devra être renouvelé tous les 5 ans jusqu'à 65 ans.
- S'il est positif, il convient de procéder à une analyse cytologique reflexe du frottis pour déterminer la présence ou pas de lésions et si oui, de quel type. Et même en l'absence de lésion, le protocole prévoit de refaire un test PCR 1 an plus tard. Ce n'est que s'il est négatif que le suivant aura lieu 5 ans après.

➔ **PCR HPV-HR réalisé au laboratoire Interlabo Unilabs.** 

➔ **Si PCR HPV-HR positive, cytologie reflexe réalisée au laboratoire Unilabs Pathologie Nord.** 

LE SAVIEZ-VOUS ?

La loi RIST du N° 2023-379 du 19/05/23, portant sur l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé, **autorise les biologistes médicaux à prélever les frottis cervico-vaginaux.**



PROCHAINEMENT : L'AUTO-PRELEVEMENT VAGINAL POUR LE TEST HPV

Choix et validation d'un **dispositif d'auto-prélèvement vaginal** en cours, qualités recherchées : **Acceptabilité, facilité** et **simplicité d'utilisation** ("women friendly"), **sécurité** (indolore, pas de risque de se blesser), existence d'un **repère** pour la profondeur du prélèvement.

Votre biologiste médical est bien sûr disponible si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Notre chargé des relations extérieures Pierre AVENEL est également disponible au 06.08.09.82.15. ou par mail pierre.avenel@unilabs.com pour convenir d'un RDV si vous le souhaitez afin de vous **présenter l'offre de soins Unilabs Biologie / Pathologie permettant une prise en charge optimale de vos patientes.**

